

**DE LA NUMÉRISATION DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE AU  
DÉSARROI DES USAGERS : UNE ANALYSE COMPARÉE DES  
PLATEFORMES CAMPUS FASO, CAMPUSEN ET PARCOURSUP**, Belo  
ADIOLA (Université Nazi BONI-BF)  
beladios89@gmail.com

**Résumé**

L'orientation des bacheliers vers l'enseignement supérieur au Burkina Faso, en France et au Sénégal a connu des difficultés du fait de la massification de l'enseignement, résultant de la démocratisation de l'Éducation. Pour pallier ces problèmes, l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) via des plateformes numériques d'orientation est perçue comme une solution. C'est dans cette optique que la numérisation de l'orientation universitaire a été mise en place dans ces trois pays. Toutefois, l'intégration des plateformes numériques d'orientation sont loin de faire l'unanimité. Cet article propose une analyse comparative de trois plateformes numériques que sont : Campus Faso, Campusen et Parcoursup. La démarche méthodologique est purement théorique, s'appuyant sur une revue critique de la littérature existante concernant l'intégration du numérique dans l'orientation des bacheliers dans ces trois contextes. Il ressort qu'après plus de cinq ans de mise en œuvre, ces plateformes d'orientation ne répondent pas aux attentes de manière similaire. La maîtrise difficile de ces outils par certains bacheliers, la pertinence des critères utilisés pour l'orientation des candidats, la lenteur des procédures, l'impossibilité de se réorienter, le nombre élevé de choix ainsi que leur hiérarchisation sont autant de sources de désarroi pour les bacheliers utilisant ces plateformes numériques.

**Mots clés :** Campus Faso, Campusen, Parcoursup, Plateforme Numérique/IA, Orientation universitaire.

**FROM THE DIGITIZATION OF UNIVERSITY GUIDANCE TO USER  
DISMAY: A COMPARATIVE ANALYSIS OF THE CAMPUS FASO,  
CAMPUSEN AND PARCOURSUP PLATFORMS**

**Abstract**

The orientation of baccalaureate holders towards higher education in Burkina Faso, France and Senegal has experienced difficulties due to the massification of education, resulting from the democratization of Education. To alleviate these problems, the adoption of artificial intelligence (AI) via digital guidance platforms is seen as a solution. It is with this in mind that the digitization of university guidance has been implemented in these three countries. However, the integration of digital guidance platforms is far from unanimous. This article offers a comparative analysis of three digital platforms: Campus Faso, Campusen and Parcoursup. The methodological approach is purely theoretical, based on a critical review of the existing literature concerning the integration of digital technology in the orientation of baccalaureate holders in these three contexts. It emerges that, after more than five years of implementation, these guidance

platforms do not meet expectations in a similar way. The difficulty some baccalaureate holders have in mastering these tools, the relevance of the criteria used to orient candidates, the slowness of the procedures, the impossibility of reorienting oneself, the high number of choices as well as their prioritization are all sources of disarray for baccalaureate holders using these digital platforms.

**Key words:** Campus Faso, Campusen, Parcoursup, digital platform/IA, Orientation universitaire.

## Introduction

La massification de l'enseignement due à la démocratisation de l'Éducation (D. A. Oliveira, 2009 ; S. Obajtek, 2009 ; Z. Soré, 2014 ; E. Mien, 2018) a occasionné plusieurs difficultés dans le processus d'orientation des bacheliers vers l'enseignement supérieur (T. Karsenti, 2009 ; E. Mien, 2018) du Burkina Faso, de la France et du Sénégal. Ces difficultés se manifestent à travers la non-maitrise des flux d'orientations, la problématique des réorientations (C. Blumtz & P. Lemistre, 2022 ; A. Mizzi, 2021 ; A. Mizzi, 2022 ; J-F Giret et al., 2022 ; H. Veyrac et al., 2022) et de « l'échec » en première année de licence (J. Zaffran et M. Aigle, 2020), la gestion des milliers de documents individuels relatifs à l'orientation, les longues files d'attente lors des dépôts et les multiples déplacements (B. Adiola et al., 2022 ; O. Bombiri et al., 2022). Pour remédier à toutes ces difficultés, l'IA à travers l'adoption des plateformes en orientation est perçue comme une alternative. C'est ce qui justifie la numérisation de l'orientation universitaire au Burkina, au Sénégal et en France. Le Sénégal se place comme pionnier dans la mesure où dès la rentrée académique 2013-2014 (F. Sow, 2020 ; DGES/MESRI, 2023), il a adopté la plateforme Campusen. Le Burkina Faso (J. Kienou, 2018)<sup>1</sup> et la France<sup>2</sup> se sont inspirés de cette expérience pour adopter respectivement Campus Faso et Parcoursup comme outils d'orientation universitaire à la rentrée académique 2018-2019.

Le numérique et par ricochet l'IA, ont progressivement intégré tous les aspects de la vie humaine, y compris le secteur de l'Éducation. Or, l'humanité dans son ensemble ne maîtrise pas jusqu'à présent les revers de ces technologies. Nous traitons de l'IA dans ce travail par l'entremise du numérique d'où découle l'IA. Il s'agit concrètement de mettre en évidence les impacts aussi bien positifs que négatifs de l'usage du numérique et par ricochet de l'IA dans le processus

<sup>1</sup> Kienou rapporte ici les propos de l'ex-Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) (Pr Stanislas Ouaro= lors du lancement de la plateforme : Le gouvernement du Sénégal a adopté cela en 2014. Face à ce succès, le Burkina Faso a demandé au gouvernement du Sénégal de l'accompagner. Ainsi, un accord a été signé depuis 2015 »,

<sup>2</sup> Selon un entretien exploratoire réalisé au Sénégal en Octobre 2022 avec une personne ressource : « Campusen a été mis en place avant Parcoursup. C'est eux qui ont vu que ça fonctionnait bien au Sénégal et ils s'en sont inspiré sans pour autant donner le droit de propriété intellectuel au Sénégal ».

d'orientation des futurs étudiants dans ces trois pays. L'IA se définit comme la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Son but est de permettre à des ordinateurs de penser et d'agir comme des êtres humains. De ce fait, elle peut être considérée comme la pointe du numérique ou son prolongement.

Pour revenir à l'adoption des trois plateformes numériques, il faut noter que comme toute innovation après leur implantation, les retours d'expériences font état d'insatisfactions de la part des bénéficiaires (notamment les bacheliers, les étudiants, les organisations étudiantes) et d'autres acteurs du système d'orientation (Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle, Agents des Scolarités universitaires) (B. Adiola, 2025 ; A. Mizzi, 2022 ; F. Sow, 2020). En France par exemple, les insatisfactions sont telles que certains auteurs ont proposé que la plateforme Parcoursup revienne à la procédure de hiérarchisation des vœux par les bacheliers (A. Mizzi, 2021). Au Burkina Faso, le constat de près de 500 nouveaux bacheliers non orientés en 2021 (B. Adiola, 2025), a poussé certaines organisations étudiantes à demander la suspension de la plateforme Campus Faso. Au Sénégal, F. Sow (2020) pour sa part relève des insatisfactions d'ordre géographiques de la part des bacheliers sénégalais.

De part et d'autre des insuffisances disparates, mais sources d'insatisfactions, sont relevées. Parlant de là, nous nous posons la question de savoir comment parvenir à une amélioration de ces plateformes d'orientation universitaire en nous basant sur leurs forces et faiblesses ? Ainsi, cette réflexion vise en une analyse sociologique comparée des trois plateformes numériques qui conduit en une ré-interrogation de la manière dont leurs aspects techniques et les dimensions interpersonnelles desdites plateformes agissent en ressources ainsi qu'en contraintes sur les nouveaux bacheliers dans ces trois pays. Elle a pour objectif de faire ressortir comment le tout numérique en matière d'orientation des bacheliers peut conduire à des échecs préjudiciables à tous.

Dans les lignes qui suivent, nous exposons tout d'abord la posture adoptée pour mener cette réflexion. A la suite, nous analysons la littérature existante sur les trois plateformes numériques d'orientation universitaire. Cette analyse permet de mettre en lumière les similitudes et divergences de la mise en pratique desdites plateformes. In fine, l'objectif est de faire ressortir quelques éléments fondamentaux à même de rendre efficaces ces différents outils d'orientation.

## 1. Méthode de collecte des informations

Nous avons opté pour une méthode purement théorique. Il s'est agi de passer en revue la littérature grise et celle savante en lien avec la problématique de l'intégration du numérique en orientation dans ces trois zones d'étude. C'est ainsi que la revue documentaire a été utilisée comme technique de recherche. En effet, selon A. Cellard (1997), on peut considérer comme document ou source tout support ou « témoignage » qui est soit écrit, soit enregistré (cinématographie ou autres procédés) ou soit illustrative (Iconographie). Suivant cet ordre de penser, nous avons exploré les rapports, les évaluations, les mémoires et thèses se

rapportant à la thématique. La presse écrite ainsi que certaines archives ont été également consultées.

## 2. Description des trois plateformes numériques d'orientation

Dans l'optique de contribuer à une meilleure connaissance des plateformes numériques utilisées pour l'orientation des bacheliers, il semble essentiel de procéder à une description et analyse de trois plateformes numériques que sont : Campus Faso, Parcoursup et Campusen.

### 2.1. La plateforme Campus Faso

Le processus d'inscription dans les universités publiques, jusqu'en 2018, se déroulait en trois étapes : demande d'orientation, inscription administrative et inscription pédagogique. Depuis l'année académique 2018-2019, ce processus se fait en ligne via la plateforme Campus Faso, accessible sur [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf). Cette plateforme inclut trois étapes principales : la création du compte, le dépôt des dossiers et le paiement électronique.

Pour la création d'un compte, les nouveaux bacheliers doivent avoir un compte-mail et un numéro de téléphone valide. Sur [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf), ils cliquent sur « orientations », puis « mon compte » et renseignent les informations demandées. Après validation, ils reçoivent un lien de confirmation par email, et en cliquant dessus, ils obtiennent leurs identifiants de connexion (INE et mot de passe).

Pour le dépôt des dossiers, les bacheliers se connectent à nouveau sur la plateforme, utilisent leurs identifiants pour accéder à leur compte, et créent leur dossier. Ils peuvent faire jusqu'à six choix de filière dans une seule université, avec un total de douze choix possibles. Ces choix peuvent être modifiés jusqu'à la date limite des inscriptions. Après validation, ils reçoivent un email avec le résultat de leur orientation.

Pour le paiement, après publication des résultats, les bacheliers se connectent sur la plateforme pour régler les frais d'inscription via Moov Money, Orange Money ou Coris Money. Un code fourni par la compagnie de télécommunication est inséré sur la plateforme pour recevoir une quittance de paiement. Cette quittance doit être imprimée pour l'inscription pédagogique.

Certaines universités, comme l'Université Nazi BONI, ont aussi numérisé les inscriptions pédagogiques. La recherche se concentre sur la phase d'orientation des nouveaux bacheliers, préalable à l'inscription pédagogique dans l'université assignée. La plateforme Campus Faso est ensuite comparée à Campusen et Parcoursup.

### 2.2. La plateforme Campusen

Comme souligné plus haut, le Burkina Faso s'est inspiré de Campusen pour mettre en place Campus Faso. Mieux, il semble que Parcoursup lui aussi ait

été conçu à l'image de Campusen<sup>3</sup>. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la plateforme sénégalaise est loin d'avoir retenu l'attention au niveau des sciences humaines et sociales. Cet état de fait ne nous étonne pas, car si l'on s'en tient à F. Sow (2020, p. 5) : « Au Sénégal, la problématique de l'Orientation Scolaire Professionnelle (OSP) est encore et toujours d'actualité, mais, hélas, fait l'objet de bien peu de recherche ». Cependant, nous avons pu consulter un rapport et un mémoire qui traite de cette plateforme.

Pour l'auteure, c'est effectivement en 2013 que le Ministère sénégalais de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a mis en place une plateforme nationale en ligne pour, (...) « simplifier les formalités et procédures, assurer un service de proximité aux nouveaux bacheliers, assurer l'équité, la visibilité et la transparence dans l'orientation et les procédures de préinscription et d'inscription des étudiants » (F. Sow, 2020, p. 9).

Selon le rapport de l'atelier du processus d'évaluation de l'orientation des bacheliers, Campusen fait partie du module de Système d'Information et de Gestion de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (SIGESR). Dans ce rapport, il a été identifié six étapes dans le processus d'orientation avec la plateforme Campusen. La première étape et la deuxième consistent en une mise à jour des filières et des critères ainsi qu'à la vérification de différents paramétrages. Les acteurs intervenants à cette étape sont les établissements d'enseignement supérieur. L'objectif de ces deux étapes est de mettre à jour la liste des filières et des critères d'admission en fonction de la série du bac, des matières et contraintes ou conditions. La troisième étape porte sur l'ouverture de la plateforme aux bacheliers. À ce niveau, ce sont les bacheliers qui sont eux-mêmes acteurs. Il s'agit pour eux de créer, activer leur compte et faire leurs choix de formation (création, activation, choix, etc.). Après cette étape, vient la quatrième qui est la vérification des demandes formulées par les bacheliers par les établissements d'enseignement supérieur. Là, les établissements vérifient les critères d'éligibilité et s'assurent du respect des classements pour chaque filière (DGES/MESRI, 2023).

La cinquième étape est consacrée à l'orientation proprement dite. Les techniciens de la plateforme et le ministère proposent aux bacheliers des orientations en tenant compte de leur éligibilité, de leur score, de leur classement et de leur préférence exprimée dans leur dossier. À l'issue de cette étape, le nouveau bachelier recevra une des réponses suivantes : une proposition définitive, une mise en attente avant réception de proposition adaptée ou une simple notification. La dernière étape se penche sur la gestion des contentieux. À ce niveau, une assistance est fournie aux bacheliers ayant des difficultés et leurs réclamations sont traitées dans des brefs délais (DGES/MESRI, 2023).

Au vu des difficultés diverses constatées par les acteurs du système, il a été jugé opportun de proposer des solutions qui devront rentrer en vigueur en 2024. Ainsi, constatant que tous les acteurs ne sont pas sur la même longueur d'onde

---

<sup>3</sup>Au cours d'un séjour au Sénégal en octobre-novembre 2022, un des initiateurs de la plateforme Campusen soutenait que Parcoursup s'est inspiré de Campusen.

quant au processus d'orientation avec Campusen, le rapport recommande l'élaboration d'un document sur le processus d'orientation à partager avec tous les acteurs. Concernant les multiples plaintes et les retours d'insatisfactions des bacheliers, le rapport préconise de permettre aux candidats qui ont plusieurs propositions dans plusieurs universités de faire un choix avant validation. Ceci pour une durée de 8 jours avec 3 possibilités et à appliquer pour 2024. S'agissant de la querelle des organisations syndicales sur l'autonomie des universités, la proposition a été faite de respecter l'autonomie scientifique et pédagogique des universités conformément à la loi 94-79 relative aux libertés et franchises universitaires, la loi 2015-26 relative aux universités publiques et la loi 2016-1805 relative à l'orientation et l'inscription des bacheliers dans les universités publiques (DGES/MESRI, 2023).

Tout comme la plateforme Campus Faso, l'introduction de la plateforme Campusen a entraîné des changements majeurs en ce qui concerne les critères d'admission universitaire. Désormais, les critères d'orientation sont fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur après avis des responsables d'université, et ce, conformément à l'article 4 du décret n°2013-1295. Ainsi, la procédure d'orientation ne tient plus compte des notes antérieures du bachelier. Elle se focalise dorénavant sur les notes obtenues à l'examen national du baccalauréat. Pour F. Sow (2020), il se dit que la révision des critères d'admission vise l'uniformisation les pratiques en matière d'orientation. Toute chose qui permet de donner davantage d'opportunités aux nouveaux bacheliers afin d'accéder aux places disponibles dans les universités publiques. Elle facilite, en outre, les inscriptions dans des délais brefs pour un déroulement normal de l'année académique

### **2.3. La plateforme Parcoursup**

La plateforme numérique Parcoursup peut être considérée comme l'équivalent de Campus Faso (au Burkina Faso) et de Campusen (au Sénégal). Toutefois, bien que le Sénégal ait adopté sa plateforme numérique d'orientation (rentrée académique 2013-2014) avant le Burkina Faso (2018-2019) et la France (2018-2019), il ressort bien que Campusen (au Sénégal) n'a pas bénéficié de la même attention que Campus Faso et Parcoursup du point de vue de la recherche scientifique. De même, Campus Faso est loin, elle aussi d'avoir fait l'objet de réflexion scientifique au même titre que Parcoursup.

Les réflexions portant sur Parcoursup sont donc légion. À ce titre, H. Veyrac et *al.*, (2022) ont porté leur attention sur l'appropriation des prescriptions de Parcoursup par les proviseurs adjoints dès sa première année d'adoption (2018). Leur réflexion a porté sur ces derniers dans la mesure où dans leurs lycées respectifs, ils doivent donner un avis sur les vœux d'orientation de leurs élèves. Lequel avis est transmis au niveau de l'enseignement supérieur par l'entremise de la plateforme Parcoursup. Cet avis, figurant sur la plateforme, est ainsi pris en compte par les personnels de l'enseignement supérieur pour la sélection de leurs futurs étudiants. De façon pratique, les proviseurs adjoints mettent en place dans

leurs établissements respectifs une commission chargée de valider ou d'invalider les vœux d'orientation émis par leurs élèves de Terminale. Il ressort de l'analyse de ces auteurs que les responsables d'établissement sont animés d'une volonté de « conformation » aux prescriptions édictée par la plateforme Parcoursup. Toutefois, H. Veyrac et al., (2022, p. 60) font le constat que :

La variabilité inter-établissement est criante ; tout se passe comme si, lorsqu'un nouveau dispositif s'impose, les équipes, par un processus de renormalisation, mettaient en place un système de normes locales relatives à « ce qu'il faut faire pour bien travailler », de manière peu concertée et peu discutée, s'appuyant sur les pratiques les plus « évidentes » au regard des habitudes de l'établissement en matière de concertation, de délégation et d'organisation de réunions pédagogiques.

La variabilité des pratiques évoquée par ces auteurs concerne entre autres la période d'organisation de la commission, les membres devant composer la commission et la communication ou non des avis aux élèves. Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur l'avenir des élèves étant donné comme le rappelle Mathiot (2018) cité par H. Veyrac et al., (2022, p. 61) que les avis donnés par ces acteurs : « sont potentiellement déterminants pour l'avenir des jeunes, bien davantage que les résultats au baccalauréat, qui sont connus trop tardivement pour intervenir dans la décision d'admission dans l'enseignement supérieur ».

En tout état de cause, selon ces auteures l'appropriation disparate des prescriptions de la plateforme Parcoursup découle de deux facteurs essentiels. D'une part, elles avancent le fait que la plateforme était à sa première année de mise en œuvre. D'autre part, ces autrices pointent du doigt le fait que les prescriptions de la plateforme envers les chefs d'établissements ne soient pas passées par les procédures administratives. C'est ainsi que selon elles :

les affichages d'informations via des dispositifs de communication directe entre une organisation nationale (ici la plateforme Parcoursup et l'ensemble des infographies qu'elle produit à destination des élèves et leur famille, accessible à quiconque par Internet) et les élèves, soient des éléments prescriptifs invisibles aux yeux des proviseurs (H. Veyrac et al., 2022, p. 63).

A. Mizzi (2022) doctorant de sociologie à l'Université de Bordeaux au Centre Emile Durkheim, mène ses recherches de thèse sur la plateforme Parcoursup. On découvre avec lui qu'avant Parcoursup, l'orientation universitaire en France se faisait à travers la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur qui est l'Admission Post-Bac (APB). L'APB repose sur un système d'affectation obéissant à la procédure Gale-Shapley. Ce système a été testé depuis les années 1950 aux États-Unis dans l'optique d'affecter les internes en médecine dans les hôpitaux du pays, en tenant compte des choix de chacun A. Mizzi (2021).

À l'inverse de A. Mizzi (2021) qui situe l'historique de l'APB avec la méthode de Gale-Shapley, C. Bluntz & P. Lemistre (2022) soutiennent que l'APB a été inspirée d'une plateforme dénommée « Admission prépa » créée en 2003 dans le but d'orienter vers les Classes Préparatoires pour les Grandes Écoles (CPGE). Cette dernière plateforme « Admission prépa »<sup>23</sup> découle elle aussi d'une plateforme

locale initiée en 1992 par l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) dans la perspective d'une gestion des entrées aux Instituts nationaux Polytechniques (INP). C'est donc cette initiative locale de l'INPT appliquée à grande échelle (massification et démocratisation ségrégative de l'enseignement) qui a donné l'APB avec les bricolages et réajustements au fil des ans (C. Bluntz & P. Lemistre, 2022).

Les raisons ayant conduit à son remplacement par Parcoursup sont notamment l'injustice et l'inefficacité de sa procédure. Selon A. Mizzi (2022, p. 2) : « Dans certaines filières universitaires très demandées, le tirage au sort figurait en effet parmi les recours possibles pour départager les candidats ». Dans le même ordre d'idées, C. Bluntz & P. Lemistre (2022, p. 8) affirment que : « La procédure APB a été abandonnée notamment en raison des problèmes liés au tirage au sort dans certaines filières en tension. Toutefois, le tirage au sort n'a concerné qu'une population relativement restreinte, soit au total moins de 3 % de non sélectionnés par rapport à l'ensemble des bacheliers affectés ». Cependant, cette procédure par tirage au sort a recueilli peu d'avis favorables et des candidats n'ont pas manqué l'occasion de dénoncer cette iniquité institutionnelle. C'est notamment cette désapprobation que soulignent ces auteurs lorsqu'ils affirment ce qui suit :

Le caractère aléatoire du refus d'affectation, notamment de bons candidats, a conduit à des recours juridiques croissants et in fine, à une mise en demeure de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), participant de la mise en œuvre un peu précipitée de la plateforme Parcoursup en janvier 2018, avant même son adoption par le parlement le 8 mars 2018 par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE (C. Bluntz & P. Lemistre, 2022, p. 11).

Après cinq années de mise en œuvre de Parcoursup, A. Mizzi (2022) relève que les mêmes critiques formulées à l'encontre de l'APB, sont également adressées à Parcoursup. Cette plateforme est si contestée qu'elle s'est invitée dans le débat des candidats lors des campagnes présidentielles de 2022. Si les critiques formulées par ces candidats rentrent dans l'ordre normal des choses, il ne faudrait pas ignorer des critiques de fond quant à l'efficacité et à la transparence de Parcoursup. En outre, il faut ajouter que la procédure sur Parcoursup s'étend sur une longue période et implique plusieurs acteurs contrairement à Campus Faso et Campusen. C'est ce qui amène A. Mizzi (2022) à qualifier la procédure de Parcoursup de « stressant » pour les postulants. Par ailleurs, relevons qu'à l'inverse de l'APB, de Campus Faso et Campusen, Parcoursup n'offre pas la possibilité aux élèves de hiérarchiser leurs vœux. En ce qui concerne l'APB, C. Bluntz & P. Lemistre (2022, p. 8) font la remarque que : « l'ordonnancement des vœux dans APB est davantage révélateur des préférences réelles des individus que la formulation de dix vœux non ordonnés dans Parcoursup ». À cet effet, A. Mizzi (2022, p. 3) laisse entendre que : « l'absence de hiérarchisation des vœux par les lycéens allonge l'exécution de cet algorithme à un point tel que certains décident d'y couper court en acceptant une proposition qui n'entrait pas dans leurs objectifs initiaux ». C'est donc dire que certains élèves se retrouvent dans des situations « d'orientation subie » (B. C. V. Rouamba-Ouédraogo & I. Ouattara, 2016), 24 orientation par défaut ou orientation

de secours (C. Bluntz & P. Lemistre, 2022). Pourtant, la non-hiérarchisation des vœux à l'avance paraît avantageuse en ce sens qu'elle permet au candidat de disposer d'un temps de réflexion afin de peaufiner son vœu. C'est justement, ce principe qui rend longue la procédure de Parcoursup occasionnant un stress quotidien au lycéen jusqu'à la proclamation des orientations (A. Mizzi, 2021).

Dans ce prolongement, A. Mizzi (2021) met en exergue un autre point faible de la plateforme Parcoursup. En effet, selon les données statistiques de l'année 2021, seulement 239 lycéens n'avaient pas pu être orientés dans une filière quelconque. Ce nombre bien qu'il soit en baisse en comparaison à l'année antérieure cache la réalité dans la mesure où il ne tient compte que des cas de lycéens qui sollicitent un accompagnement dans la perspective de pouvoir trouver une formation à leur convenance. Ainsi, selon A. Mizzi (2021, p. 2), il ressort du tableau de bord de la plateforme publié en juillet 2021 que « 22 000 lycéens et 8 291 étudiants en demande de réorientation auraient quitté la procédure sans y avoir eu la moindre proposition ».

Bodin et Orange (2013) cités par C. Bluntz & P. Lemistre (2022) font une critique du modèle APB que l'on peut transposer à Parcoursup. Pour ces auteurs, l'APB favorisait le renforcement d'une « démocratisation sélective » de l'accès à l'enseignement supérieur. En effet, au niveau des deux plateformes, les candidats formulent leurs vœux d'orientation avant l'admission au baccalauréat. Ainsi, les vœux d'orientation de certains candidats se fonderaient sur la disponibilité de ressources sociales et scolaires au détriment de leur choix de filière d'études. Autrement dit, certains candidats tiennent compte des ressources sociales et scolaires dont ils disposent pour formuler des vœux d'orientation. Par conséquent, ils ne prennent pas en compte leurs préférences, mais plutôt les risques d'un quelconque vœu. C. Bluntz & P. Lemistre (2022, p. 19) soutiennent ce qui suit : « De fait, certains élèves positionnaient en premier vœu non pas la formation préférée ou la plus difficile d'accès, mais la formation où ils estimaient qu'ils avaient le plus de probabilités d'être acceptés, illustrant un processus de formation de l'illusion biographique ».

En toile de fond, A. Mizzi (2022) propose deux solutions pour remédier aux défaillances de la plateforme Parcoursup. D'une part, il mentionne qu'il serait intéressant de permettre aux lycéens de hiérarchiser leurs vœux selon une échéance bien précise tout en veillant à ce qu'ils ne modifient pas ces vœux antérieurement formulés. D'autre part, il avance que la limitation des places étant l'une des contraintes ayant conduit à la mise en place de Parcoursup, il serait de bon ton de faire des investissements allant dans le sens de la construction d'infrastructures et de recrutement en personnel (surtout enseignant).

### **3. Analyse comparative des plateformes numériques**

#### **3.1. Une contrainte géographique commune aux trois plateformes**

Avec l'avènement de la plateforme Campus Faso, les nouveaux bacheliers qui n'ont pas la filière souhaitée dans l'université de leur localité d'origine et ceux qui n'ont pas eu la chance d'être orientés dans ~~une~~ université où ils ont de la famille,

éprouvent des difficultés en termes de logements. En ce qui concerne ce problème de logement mentionné, A. Mizzi (2021) aborde cette question en termes de stress vécu par les usagers de la plateforme Parcoursup. En effet, pour cet auteur, les candidats doivent, dans l'attente de leur orientation définitive, se donner assez de temps pour la recherche de logement.

Ainsi, selon cet auteur, plusieurs candidats ont dû abandonner la filière dans laquelle ils ont été retenus en premier lieu à cause des questions de logements, de la distance et de la cherté de la vie. Le cas de Parcoursup semble encore plus complexe que Campus Faso dans la mesure où l'orientation définitive au Burkina Faso n'excède généralement pas un mois. Par contre, du côté de Parcoursup, cette période peut s'étaler sur plusieurs mois étant donné que le processus débute avant l'obtention du baccalauréat. Toutefois, O. Bombiri et *al.*, (2022, p. 4) soulignent que même avec campus Faso :

L'orientation vers une université située dans une ville où l'étudiant n'a pas de famille ou de tuteur peut également conduire à des cas d'arrêt des études, parce que les cités universitaires, lorsqu'elles existent, ne sont pas en mesure d'accueillir tous les étudiants et que beaucoup d'entre eux ne peuvent pas louer un logement privé.

Pour pallier les problèmes de logements, certains bacheliers font des choix « rationnels » d'études en fonction de leur localité d'origine. Dans cette logique, l'on peut convenir avec T. Berthet et *al.*, (2010, p. 47) lorsqu'ils affirment que : « ...les choix d'orientation des élèves s'effectuent souvent en fonction de l'offre de formation de proximité ». Les propos de ces auteurs, qui concernent de manière spécifique l'enseignement secondaire, sont aussi valables de nos jours pour l'enseignement supérieur dans les trois pays avec les différentes plateformes adoptées en la matière.

En tout état de cause, nous constatons que la plupart des témoignages dénotent de la nécessité d'inclure le critère géographique dans le mécanisme. F. Sow (2020, p. 41-42) en avait fait la proposition dans le cas de la plateforme CampuseN lorsqu'elle dit qu'il faut :

faire en sorte que l'élève puisse demeurer proche de son milieu géographique d'origine, sans qu'il soit toutefois question d'y sacrifier son choix éclairé, car un bon travail d'OSP pourrait « permettre à un élève fils de paysan de devenir [ce dont] il rêve [de devenir] plutôt que de marcher dans les pas de ses parents » et ainsi favoriser une certaine mobilisation sociale.

### **3.2. Des plateformes relativement bien appréciées malgré leurs insuffisances**

Dans la littérature, il ressort que les différentes plateformes sont bien appréciées par les usagers. Cette appréciation favorable peut s'expliquer selon nous par les différents avantages que procure ces plateformes. Lesquels avantages ont été mis en exergue par les études d'auteurs tels que A. Zango (2020), B. Adiola (2021), B. Adiola et *al.*, (2022) et Y. Bamogo (2022). A titre illustratif, A. Zango (2020, p. 45) affirmait ce qui suit : « D'un point de vue holistique, les bacheliers apprécient de façon positive l'avènement de la plateforme dans l'orientation. Et

cela est constaté dans ce tableau avec 41,7% moins bon ,40% bon, 9,2% très bon et 5% excellent ». En outre, B. Adiola et *al.*, (2022b, p. 234) ajoute que l'innovation que constitue campus Faso a :

dans une certaine mesure, impacté positivement les habitudes qui existaient dans le processus d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers au Burkina Faso. C'est pourquoi, certains enquêtés souhaitent son élargissement à d'autres niveaux tels que l'inscription pédagogique, la confection des cartes d'étudiants, des cartes du « Centre National des œuvres Universitaires » (CENOU) et des cartes du Restaurant Universitaire (RU)<sup>4</sup>.

Parallèlement à Campus Faso, l'étude de satisfaction des usagers de Parcoursup réalisée par J-F. Giret et *al.*, (2022, p. 4) montre que : « 41 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la procédure, un noyau dur, un peu moins d'un tiers des lycéens s'estiment peu ou pas satisfaits. L'insatisfaction par rapport aux résultats conduit souvent à une insatisfaction plus générale par rapport à la procédure ».

Ainsi dans le même ordre d'idées et pour notre part, la dépréciation de ces plateformes, par certains, mérite d'être relativisée. En effet, il convient de souligner que ce ne sont les plateformes en elles-mêmes qui sont dépréciées, mais plutôt les difficultés et/ou limites qui découlent de leur mise en œuvre. Ces insuffisances sont de diverses natures. On peut en citer entre autres l'accessibilité de la plateforme, la satisfaction du bachelier quant à son vœu exprimé, les soucis techniques dus à l'instabilité de la plateforme.

### **3.3. Diversité du nombre de choix et leur ordonnancement ou non**

Campus Faso exige 12 choix de filières à chaque nouveau bachelier. Au niveau de Campusen (plateforme dont est inspiré Campus Faso) au Sénégal, on constate qu'il y a 18 huit choix demandés au bachelier sénégalais. Ce nombre à vue d'œil est supérieur à celui du Burkina Faso (12) et de celui de la France (10). Ce qui peut laisser croire qu'il y a plus de soucis d'orientation au niveau des bacheliers sénégalais. Cela paraît invraisemblable, mais ce n'est pas le constat que nous avons eu à faire lors du voyage d'étude que nous avons effectué dans ce pays. C'est du reste ce qui peut justifier que les recherches ne se sont pas trop penchées sur la question.

En effet, il s'avère qu'au Sénégal, les bacheliers font trois choix de filières par université (le pays en comptait six en 2022). Ainsi, dans ces différentes universités, le bachelier reçoit une réponse d'orientation qui peut être : accepté, refusé ou liste d'attente. Dès lors qu'il accepte une des orientations, son dossier disparaît dans les autres universités. Ici, on voit que le bachelier a toujours une marge de manœuvre dans la mesure où c'est lui qui en définitive choisit son

---

<sup>4</sup> La plateforme prend en compte désormais ces deux aspects, y compris la bourse. Actuellement, c'est uniquement le FONER qui a un portail numérique ([www.foner1.net](http://www.foner1.net)) non intégrée à Campus Faso. Mais, les deux portails s'échangent les données concernant les étudiants

université et par ricochet sa filière voulue. Le système de Campusen est sensiblement pareil à celui de Parcoursup si l'on s'en tient aux analyses de C. Bluntz & P. Lemistre (2022), A. Mizzi (2021 ; 2022). Selon ces auteurs, Parcoursup impose aux bacheliers français dix choix de filières. Toutefois, Parcoursup fait l'objet de plus de débat et de frustration en raison de la longue durée de la procédure et de la non-hiérarchisation des choix.

À l'inverse de Parcoursup, Campusen et Campus Faso offrent la latitude aux usagers de hiérarchiser leurs choix de filières jusqu'à la date de limite de la session en question. L'ordonnancement des choix est une mesure salutaire et bien appréciée de part et d'autre. En effet, la hiérarchisation des préférences a l'avantage de permettre de déterminer à l'avance les vœux professionnels du bachelier. C'est ce qui fait que l'absence d'ordonnancement au niveau de Parcoursup est fortement critiquée (A. Mizzi, 2022).

Par rapport à la hiérarchisation des choix, relevons que cela constitue une des solutions souhaitées par les usagers (B. Adiola, 2022 ; A. Mizzi, 2022). Ainsi, il convient donc que l'ordonnancement des choix soit ramené au niveau de la plateforme Parcoursup. S'agissant des plateformes, Campus Faso et Campusen, il s'agira de fournir une aide aux nouveaux bacheliers dans ce sens.

De notre point de vue, l'aide à la hiérarchisation des filières par ordre de préférence, à défaut d'une réduction du nombre de choix, permettrait de résoudre les situations comme une « orientation subie » (B. C. V. Rouamba/ouédraogo et I. Ouattara, 2016) ou « d'orientation par défaut » (C. Blumtz et P. Lemistre, 2022) par les bacheliers. Dans la même lancée, nous pensons qu'il serait judicieux de prévoir un volet sur les différentes plateformes où le nouveau bachelier peut indiquer son projet professionnel. In fine, l'aide à l'ordonnancement des choix de filières permettrait de faire en sorte que le bachelier en question soit orienté dans une filière qui débouche sur son projet professionnel.

### **3.4. Opacité ou transparence dans l'usage des plateformes numériques pour l'orientation universitaire**

La problématique de la transparence de l'orientation n'est pas une fin en soi. En effet, dans la vision de la commission Ad'hoc sur l'enseignement supérieur, l'informatisation de la scolarité des universités et le paiement en ligne devraient permettre une transparence dans la gestion des services universitaires (CAR, 2012). Egalement, J. Kienou (2018), à travers les propos de l'ex-Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) de l'époque<sup>5</sup> avait signifié que la Campus Faso prône la transparence en ce sens qu'elle donne la même chance à toutes les couches de la société. A la lumière des informations collectées dans le cadre de sa thèse (B. Adiola, 2025), il ressort que la transparence de la plateforme n'est pas totalement garantie. Ainsi, il ne suffit donc pas de numériser la procédure d'orientation pour espérer une transparence. Encore faut-il que toutes les parties prenantes soient

---

<sup>5</sup> Il s'agit du Pr. Stanislas Ouaro

favorables à cette transparence. Le favoritisme dans l'orientation à travers une plateforme numérique n'est pas propre qu'à Campus Faso. Le 24 janvier 2024, plusieurs médias français dont Mediapart ont révélé l'intervention de la ministre de l'éducation nationale en faveur de son fils aîné pour « contourner » le dispositif Parcoursup. Dans sa parution de ce jour, Mediapart explique :

Le ministère de l'enseignement supérieur vient de rappeler à l'ordre le lycée Stanislas, dans un courrier que Mediapart s'est procuré, évoquant « un contournement » de Parcoursup. Selon des documents que nous avons consultés, le fils aîné de la ministre de l'éducation nationale, admis en prépa dans cet établissement l'an dernier, a bénéficié de ce système « maison » qui contrevient au principe d'égalité des chances.

Sur cette question de transparence des plateformes numériques d'orientation, nous pouvons convenir avec P. Charvet et *al.*, (2019, p. 18) lorsqu'ils disent qu'

Au-delà des accusations récurrentes dont sont l'objet les algorithmes qui permettent de procéder à l'affectation (...) ou à l'admission dans l'enseignement supérieur (Parcoursup), il ressort de cette situation un constat de crise larvée qui provoque le désarroi des usagers et souvent des acteurs de l'orientation eux-mêmes, contraints de se comporter comme des décrypteurs à la recherche du bon code.

### **3.5. L'absence d'entretien pré-orientation au niveau de la plateforme Campus Faso et Campusen**

L'analyse comparative des trois plateformes numériques révèlent l'absence d'entretien avant l'orientation au niveau de la plateforme Campus Faso et de Campusen. En effet, au niveau de Parcoursup comme cela a été indiquée, les usagers sont assistés tout au long de l'année dans la procédure sur la plateforme. Cependant, pour ce qui est de Campus Faso et Campusen, il ressort que cette possibilité est inexistante.

L'inexistence de cet onglet pousse certains à dire que Campus Faso n'est pas une plateforme d'orientation, mais plutôt d'affectation. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre I. A. Moumoula et *al.*, (2020, p. 11) lorsqu'ils affirment que le fait qu'un étudiant ne puisse pas échanger avec un COSP : « afin de murir la réflexion sur son choix avant la demande d'orientation ; (...) fait que certains sont orientés dans des filières qui sont en déphasage non seulement avec leurs aptitudes intellectuelles, mais aussi leurs ambitions d'études universitaires ». De ce point de vue, les auteurs trouvent que la Campus Faso gagnerait en pertinence à revoir cet aspect.

L'absence de l'entretien pré-orientation a été soulevé dans le cas de la plateforme Campusen par un des enquêtés de F. Sow (2020, p. 49). Selon les propos de cette dernière, Campusen a écarté toute procédure permettant une prise en compte d'une entrevue avant l'orientation. Ainsi, elle poursuit en précisant que les critères ont été préalablement établis, les bacheliers doivent seulement remplir les champs et ils obtiennent leur orientation.

## Conclusion

Le défi principal dans le contexte de massification de l'enseignement due à la démocratisation de l'éducation se résume à comment procéder à une orientation judicieuse des bacheliers vers l'enseignement supérieur. C'est pour répondre à ce défi que diverses plateformes numériques ont été développées. Elles sont considérées comme la panacée à la problématique de l'accès à l'université. Au nombre de ces plateformes numériques, on peut citer entre autres Campusen au Sénégal (2013-2014), Parcoursup en France (2018-2019) et Campus Faso (2018-2019) au Burkina Faso. Historiquement, Campusen est la première née mais également la moins documentée. Il ressort que bien qu'étant pionnier dans le processus de numérisation, Campusen (au Sénégal) n'a pas bénéficié de la même attention que Campus Faso et Parcoursup du point de vue de la recherche scientifique.

Ces différentes plateformes ont permis de remédier à plusieurs difficultés du processus d'orientation dans le système classique. Ces difficultés sont entre autres la non-maîtrise des flux d'orientations, la problématique des réorientations et de « l'échec » en première année de licence (J. Zaffran & M. Aigle, 2020), la gestion et l'archivage des milliers de documents individuels relatifs à l'orientation, les longues files d'attente lors des dépôts et les multiples déplacements (B. Adiola et al., 2022b ; B. Adiola, 2021).

Nonobstant ces facilités, divers constats sur la mise en œuvre de cette numérisation de l'orientation suscitent des inquiétudes de la part aussi bien des bénéficiaires de cette initiative que des autres acteurs de l'orientation. C'est ce qui justifie cette recherche comparative sur ces trois plateformes dans l'optique de déceler des solutions d'amélioration. Les informations récoltées à travers la littérature révèlent qu'après plus de cinq années de mise en œuvre de part et d'autre, ces supports d'orientation ne tiennent similairement pas leurs promesses sur tous les plans. La maîtrise difficile de ces outils par certains bacheliers et leur entourage, la pertinence des critères et algorithmes utilisés pour l'orientation des candidats (C. O'Neil, 2018), la lenteur des procédures (C. Stromboni, 2018), l'impossibilité de permutation, de réorientation, le non-respect du vœu (qui tient à cœur au bachelier, le nombre élevé de choix à faire ainsi que leur classement (B. Adiola et al., 2022) sont sources de désarroi (A. Mizzi, 2020) pour les bacheliers utilisant ces plateformes d'orientation numériques.

En outre, il est à noter que la numérisation de l'orientation universitaire entraîne d'une part, une sous-utilisation des COSP<sup>6</sup> alors qu'on en recrute chaque année dans ces trois pays. D'autre part, à la longue cette situation occasionnera une extinction (disparition progressive) de ce corps de métier que constituent les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Étant donné leur non-maîtrise de ce nouveau dispositif d'orientation et leur non implication au processus, les professionnels de ce corps de métier vivent une situation de frustration et d'absence

<sup>6</sup> Il s'agit d'un corps de métier chargé d'aider, d'accompagner et de guider les apprenants dans les choix d'études scolaire et professionnels.

de perspective quant à leur avenir. Un examen minutieux des contours de ce constat fera l'objet d'une recherche ultérieure.

## Références bibliographiques

- ADIOLA Belo, 2025, *Orientation universitaire des nouveaux bacheliers à l'ère du numérique : une analyse de la complexité de la plateforme Campus Faso à partir des étudiants de l'Université Nazi BONI*, Thèse de doctorat unique de Sociologie, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso, 303p
- ADIOLA Belo. 2021, *Analyse des perceptions des étudiants de l'Université Nazi sur l'orientation en ligne à travers la plateforme numérique Campus Faso*, Mémoire de Master en sociologie, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UCAO-UUB).
- ADIOLA Belo, FAYAMA Tionyélé et ROUAMBA/OUEDRAOGO Bowendsom Claudine Valérie, 2022a, « Perception sociale de la numérisation des orientations des bacheliers à l'Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso (Burkina Fasso) ». *Revue Infundibulum-scientific* N°2 Avril 2022, pp. 217-237, ISSN : 2789-1666, Site web : <http://infundibulum-scientific.org>
- ADIOLA Belo, FAYAMA Tionyélé et ROUAMBA/OUEDRAOGO Bowendsom Claudine Valérie, 2022b « Gouvernance universitaire et rationalité du choix d'université des bacheliers orientés par Campus Faso à l'Université Nazi BONI ». *Actes du colloques La Gouvernance à l'ère des changements globaux : Situations, résilience et défis en Afrique*, in Biaka, Z. I. & Coulibaly, L., Tome 1, 577-596, Yamoussokro, Revue trimestrielle en Sciences Sociales (RSS) -Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES).
- BAMOGO Yssoufou, 2022, *Stratégie d'implication des COSP dans le processus d'orientation des nouveaux bacheliers via la plateforme Campus Faso à l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)*. Mémoire de fin de formation COSP, Ecole Normale Supérieure de Université Norbert ZONGO.
- BERTHET Thierry, DECHEZELLES Stéphanie, GOUIN Rodolphe, & SIMON Véronique, 2010, « La place des dynamiques territoriales dans la régulation de l'orientation scolaire ». *Formation emploi*, 109(1), 37. <https://doi.org/10.3917/form.109.0037>
- BOMBIRI Ozias, OUEDRAOGO Tounwendyam , SOME Paonouor, & PODA Pasteur 2022, “Towards a Smart Guidance System in CAMPUSFASO: Simulation Results”. *Proceedings of the 4th Edition of the Computer Science Research Days, JRI 2021*, 11-13 November 2021, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 44-57. <https://doi.org/10.4108/eai.11-11-2021.2317973>
- BLUMTZ Cosima, & LEMISTRE Philippe, 2022, Admission Post-Bac : « Le portail APB reflet des problématiques d'affectation dans l'enseignement supérieur». *Revue Éducation & Formation*, 103, 7-26.
- CAR, 2012, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : Diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, Rapport d'évaluation, Premier Ministère, Burkina Faso, 233p.

Belo ADIOLA / De la numérisation de l'orientation universitaire au désarroi des usagers : une analyse comparée des plateformes CAMPUS FASO, CAMPUSEN et PARCOURSUP / Revue *Échanges*, n°25, décembre 2025

- CELLARD André, 1997, « L'analyse documentaire ». In *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 251-27. Gaétan Morin éditeur.
- CHARVET Pascal, LACROIX Didier, & LUGNIER Michel, 2019, *Refonder l'orientation. Un enjeu État-régions* Rapport pour le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, 120p, <https://www.education.gouv.fr/cid143302/refonder-lorientation-un-enjeu-etatregions.html>
- DGES/MESRI. (2023). *Atelier sur le processus d'évaluation et d'orientation des bacheliers*, Rapport d'atelier, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal. 5p.
- GIRET, Jean-François., BELGHITH, Ferès, & TENRET Élise, 2022, «Introduction : La transition lycée-enseignement supérieur à l'aune de Parcoursup ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 51/1, 5-14. <https://doi.org/10.4000/osp.15439>
- KARSENTI Thierry, (dir.), 2009, *Intégration pédagogique des TIC : Stratégies d'action et pistes de réflexion*, Ottawa.
- KIENOU Judes, 2018, *Présentation et lancement de la plateforme Campus Faso*. [www.LeFaso.net](http://www.LeFaso.net), consulté le 20 mars 2020, 5p.
- MIEN Edouard, 2018, *Mise en place d'un dispositif d'enseignement à distance par les TIC en Afrique de l'Ouest : Le cas de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS)*. Mémoire de master. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- MIZZI Alban, 2022, « Parcoursup : Fin de partie pour 2022 ? » *HAL-Sciences Humaines et Sociales*, 3p.
- MIZZI Alban, 2021, « Débat : Revoir les règles de Parcoursup pour améliorer l'orientation des lycéens ». *HAL-Sciences Humaines et Sociales*, 4p.
- MIZZI Alban, 2020, « Ressources et incertitudes des lycéens aux heures de Parcoursup ». *26èmes journées du Longitudinal : Sélections, du système éducatif au marché du travail*, CERTOP; EFTS; LPS-DT, Nov 2020, Toulouse, France. [ffhalshs-03068452](https://halshs-03068452.pdf)
- MOUMOULA Issa Abdou, BAKOUAN, Saiba, & MEDA M'wembéré Judith, 2020, *Etat des lieux du système d'orientation et des centres de formation à l'entrepreneuriat au Burkina Faso (Adapter et renforcer l'orientation scolaire et professionnelle pour promouvoir le travail décent dans deux pays d'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso et le Togo*, Rapport de projet R4D. [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_1DACEC0FFF1D.P001/REF.pdf](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_1DACEC0FFF1D.P001/REF.pdf), 22p.
- OBAJTEK Sylvain, 2009, « La mise en place du dispositif d'orientation active à l'université : Enjeux et perspectives. La traduction d'un nouvel « ordre scolaire »? » *Orientation et Mondialisation*, p. 103-116.
- OLIVEIRA Dalila Andrade, 2009, « L'état de la profession enseignant en face les mutations du travail et de l'emploi : Regards sur la réalité brésilienne ». *Orientation et Mondialisation*, p. 103-116.
- O'NEIL Cathy, 2018, *Algorithmes : la bombe à retardement*. Paris : Les Arènes.
- ROUAMBA/OUÉDRAOGO Bowendsom Claudine Valérie, & OUATTARA Issa, 2016, « Logiques et stratégies d'adaptation des étudiants en situation d'orientations

subies à l'Université Ouaga I/Pr. Joseph Ki-Zerbo ». *Revue trimestrielle des sciences sociales*, 11, p. 59-70.

SORE Zakaria, 2014, « Logiques idéologiques et réformes scolaires : Une approche socio-historique de l'évolution des politiques éducatives au Burkina Faso ». *Science et technique, Revue burkinabè de la recherche, Lettres, Sciences sociales et humaine*, 30(2), p. 9-22.

SOVET Laurent, BOMDA Joseph, OUEDRAOGO Aimé, & ATITSOGBE Kokou 2013. « Démocratisation de l'éducation en Afrique Noire francophone : Quelle place pour l'orientation scolaire et professionnelle ? » *Career's guidance International Conference*, 18.

SOW Fatimata, 2020, *Étude des parcours d'orientation scolaire et professionnelle de la classe de 5e (enseignement moyen) jusqu'à l'enseignement supérieur au Sénégal*. Mémoire Maîtrise en administration et évaluation en éducation. Université Laval.

STROMBONI Camille, 2018, « L'extrême lenteur de Parcoursup inquiète établissements et futurs étudiants ». *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/07/17/lextrême-lenteurde-parcoursupinquiète-établissements-et-futursetudiants\\_5332465\\_4401467](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/07/17/lextrême-lenteurde-parcoursupinquiète-établissements-et-futursetudiants_5332465_4401467) consulté le 15 janvier 2024.

VEYRAC Hélène, MURILLO Audrey & BLANC Julie, 2022, « Appropriations des prescriptions de Parcoursup par des proviseurs adjoints ». In *Appropriations de nouvelles prescriptions : Activités en éducation scolaire*, p. 49-64. Octarès éditions.

ZAFFRAN Joël, & AIGLE, Maud, (2020). « Qui décroche de l'université ? Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine ». *Revue de l'OFCE*, 167, p. 5-41.

ZANGO Adama, 2020, *L'orientation en ligne des bacheliers burkinabè via la plateforme campus Faso : État des lieux, enjeux et perspectives*, Mémoire de fin de formation COSP. Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert Zongo.